

Nancy, ce 2 décembre 1901

Mon cher cher ami

Que je vous plains d'être si souvent arrêté et obligé de vous débattre les le début de l'année laborieuse contre ces stupides misères qui briment la plus ferme énergie! Mais j'admire par-dessus tout la robuste optimisme que vous savez leur opposer et je constate que malgré leurs incessants retours votre activité n'est en rien ralentie. Je serais plutôt tenté de vous qu'on de ne tenir si fidèlement au courant des petites amies ou surprises au profit auquel on auz bon vu la m'initiative, alors que vous auriez sans doute mieux à faire. Je ne vous ai toutefois pas répondu sans délai au sujet de cette question de désignation, parce que j'ai compris que ma réponse ne pouvait vous parvenir utilement. D'ailleurs, je n'ai jamais par vous proposé rien de satisfaisant, étant plutôt partisan d'une désignation très simple, tantis qui on paraît vouloir un nom pompeux et décoratif. J'aimerais mieux accepter aveuglément tout ce qu'on aura décidé sur ce point d'ailleurs secondaire. J'ai pu aujourd'hui seulement transmettre à notre collègue Larré de Stalling

la communication dont vous m'avez chargé.  
Il m'a dit qu'il avait, depuis longtemps déjà,  
répondu par une acceptation.

Nous avons été fort agités tous ces jours  
par un événement de famille dont la conclusion  
ne laissait pas de nous causer quelques hésitations.  
Enfin c'est fait. Ma dernière vue est fixée  
depuis quelques jours à un jeune docteur en  
droit candidat malheureux au dernier  
concours d'agrégation d'histoire du droit  
St. Georges Perard. La qualité, sous laquelle je  
le présente, ne vous paraîtra pas sans doute  
un titre bien favorable. C'est bien vrai et  
qui a motivé tous nos scrupules. Mais les  
convenances personnelles et de famille étaient  
telles qu'elles nous ont paru justifier quelque  
peu d'avis matériel. Et après avoir  
imposé l'attente du concours, il nous aurait  
semblé successif de tout casser devant l'insuccès  
d'ailleurs, l'âge du candidat (25 ans à  
peine) laisse place à l'espoir, s'il a de la  
à travailler vigoureusement. J'ai, d'ailleurs,  
été amplement documenté sur son compte  
par deux de ses juges, le bon docteur  
de Garet. Indubitablement ce concours à 2 places  
est devenu plus incertain que jamais.  
Raison de plus pour mettre de son côté le plus  
de chances possible. Je compte que ma future

beau-père n'y manquera pas et il est déjà  
convenu qu'il ira passer l'année prochaine  
(1902-1903) à Paris pour voir sa préparation.

En attendant, ce projet aura pour nous  
l'avantage de renforcer ici notre petit groupe  
de famille. Et nous en avons bien besoin.  
Car ce n'est plus du tout comme à  
dijon. Et il ne faut pas, si vous le voulez  
dans la Faculté de droit, des intimités  
profondes, ni même des relations bien suivies.  
L'accord est parfait; mais chacun vit de  
son côté et nul ne peut avoir besoin des autres  
à un point de vue matériel ou sentimental,  
cela n'a d'autre inconvénient que de  
faire la transition pénible et parfois  
douloureuse aux cas où ne s'épanouissent  
qu'une atmosphère chaude de sympathie;  
et c'est surtout le cas de ma femme,  
où p. d. v. intellectuel le dommage est plus  
grave peut-être; en tout cas, les gens  
intelligents qui ne manquent pas ici, comme  
à la source. Et grâce à cela j'ai déjà  
trouvé quelques appuis pour réaliser un  
projet qui, depuis longtemps, me tient au  
cœur; celui d'avoir périodiquement des  
réunions destinées à des échanges d'idées  
et à la mise en commun des principaux  
résultats de recherches littéraires, surtout personnelles,  
que chacun amasse dans son domaine et  
stratégiquement inconnues par notre spécialisation isolée,  
et dont la communication serait si profitable à tous.

En fait, l'Université de Nancy a consacré  
tous ses efforts sur le développement des études  
scientifiques (au sens propre du mot) surtout dans  
le domaine de l'application ou elle a obtenu,  
peut-être des résultats absolument remarquables.  
Mais dans le domaine juridique ou social,  
les choses ne paraissent ni avoir pas ou guère  
changé depuis 20 ans. On a appliqué les  
réformes de naissance qui, aussi peu que possible, sans  
valoir en compenser l'effet. Et la présence  
inamovibilité du personnel enseignant a eu  
les plus funestes effets. Je vois pourtant que  
l'on arrive à s'en apercevoir; et si je ne me  
suis pas fait de la dire sans nécessité.  
Mais il faudrait une impulsion très forte pour  
libérer ces esprits figés dans leur routine.  
Et si je ne vois pas bien d'où elle puisse venir,  
ce qu'il y a de lamentable, c'est que  
cette routine dure jusqu'à faire son œuvre  
jusqu'à la possibilité du travail. Le  
libéralisme du haut est dans un état d'anarchie  
qui la rend impuissante. Et si est pas qu'elle  
n'est de assez rigide l'encadrement. Mais  
les livres, distribués en quatre locaux distincts,  
sont placés ici ou là, à peu près au hasard,  
sans numéros d'ordre; et il n'y a pas de catalogue  
complet permettant de mettre la main dessus. Tous juges  
d'après cela, comme le travail est fait à un nouveau  
niveau. Mais je vois bien qu'il me faudra un peu de  
temps plus que j'aurais pu en avoir et me contenter  
dans une mesure exigeant une documentation restreinte.  
Et ce propos que vous a dit M. Carbon relativement  
à la traduction du Code civil allemand et qu'il  
délais vous assigne-t-il définitivement? Tout à la  
disposition? Et qui attribue-t-il la fin de tout ce  
problème? Dès que vous serez édifié sur tout ce point  
et sur d'autres choses, je me serai bien reconnu  
de si je puis peut-être jusqu'à ce que vous ne s'en  
peut que ma façon professionnelle est indispensable. Mais je  
vous en mets de côté au travail - comme je le faisais.  
Respectueusement à Madame Salathé et toute  
ma cordiale amitié pour vous  
Fr. GENY



7  
2 décom.

Monsieur R. Labille,  
Professeur à la Faculté de droit.  
14 rue Saint-Guillaume  
Paris

